

STOP OGM INFOS

STOP OGM - COORDINATION ROMANDE SUR LE GÉNIE GÉNÉTIQUE

MODIFICATION DE LA LGG ET ORDONNANCE SUR LA COEXISTENCE - UN EMPRESSEMENT BIEN INUTILE !

Le Conseil fédéral a mis en consultation en début d'année une modification de la Loi sur le génie génétique et un projet d'ordonnance sur la coexistence entre cultures traditionnelles et transgéniques.

StopOGM s'étonne de cette soudaine précipitation, alors que le parlement s'est récemment prononcé sur une prolongation du moratoire jusqu'en décembre 2017 et qu'il a demandé dans ce cadre une étude en bonne et due forme sur les coûts et les bénéfices liés à un régime de coexistence. L'incohérence est encore accentuée par l'adoption récente, sous l'égide de l'OFAG, d'une stratégie qualité dans laquelle tous les représentants de la branche se sont entendus pour renoncer aux OGM.

Dans ces conditions, le projet du Conseil fédéral a tout d'un projet fantôme. Il prépare la mise en œuvre d'un mode de production que la grande majorité de la population ne souhaite pas et dont l'agriculture n'attend rien d'utile. Les plantes génétiquement modifiées ne sont en effet aucunement nécessaires, ni sur le plan économique et encore moins sur le plan écologique. C'est une des conclusions du PNR 59 que le Conseil fédéral semble sciemment vouloir oublier.

La coexistence n'est pas une solution. Les résultats du PNR sont insuffisants pour évaluer la faisabilité d'un régime de coexistence. Ils ne fournissent aucune donnée chiffrée sur les (sur)coûts de production des filières exemptes de génie génétique (Bio et IP Suisse), ni sur les filières en aval. Avant de proposer des modifications de la législation, des études sérieuses doivent être menées.

La liberté de choix des consommatrices et consommateurs, garantie par la Loi sur les denrées alimentaires donne à la population le droit de décider des produits alimentaires qu'il y a lieu de produire, de traiter et de consommer en Suisse. Or, tous les sondages démontrent qu'une large majorité des producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs rejettent l'introduction coûteuse, inutile et risquée des produits OGM. Et ce, dans toute l'Europe. StopOGM plaide donc pour une interdiction pure et simple de la mise en circulation d'organismes génétiquement modifiés.

Dans le cadre de sa réponse à la consultation StopOGM a toutefois choisi de proposer des modifications des propositions du Conseil fédéral, s'il devait s'entêter à vouloir autoriser les OGM!. StopOGM a demandé que la démarche consistant à créer des régions « sans OGM » soit inversée. La Suisse forme, et doit continuer à former, une grande « région sans OGM ». Il est choquant et inadmissible d'imposer des procédures compli-



Image : Burki, 24Heures

quées et coûteuses aux producteurs, transformateurs et commerçants qui ne veulent pas des OGM – qui veulent conserver leur mode de production traditionnel – sans faire porter cette responsabilité à ceux qui désirent introduire une technologie controversée. La création de région avec OGM est donc proposée. Ceux qui veulent absolument cultiver des PGM doivent faire les démarches, fédérer une majorité des agriculteurs et de la population, et porter seuls les coûts induits par la coexistence. En cela, StopOGM rejoint les propositions faites par la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH).

StopOGM a également relevé que, du point de vue juridique, l'introduction du moratoire dans la Loi sur l'agriculture permet une prolongation du moratoire dans le cadre des programmes de politique agricole, chaque quatre années, créant de fait une interdiction pérenne en Suisse. Et nous l'appelons de nos vœux !

Fabien Fivaz

1. notre prise de position complète est téléchargeable sur notre site internet.

L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE SUR LA COEXISTENCE COÛTERA TRÈS CHER

LA COEXISTENCE ENTRE UNE AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET TRANSGÉNIQUE COÛTERAIT TRÈS CHER SELON BERNADETTE OEHEN, BIOLOGISTE À L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (FIBL), INTERROGÉE PAR DENISE BATTAGLIA.

Madame Oehen, le Parlement a prolongé le moratoire sur la culture de plantes transgéniques jusqu'en 2017, mais le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de coexistence. Pourquoi ?

Que le Conseil fédéral mette le projet de coexistence en consultation indique qu'il ne s'attendait pas à une prolongation du moratoire par les chambres. L'administration voulait préparer l'agriculture à la culture de plantes transgéniques. Ces dernières sont pourtant fondamentalement opposées aux principes de la politique agricole, centrée sur une agriculture multifonctionnelle qui veut protéger la biodiversité. Les plantes transgéniques actuellement disponibles sont destinées à l'inverse à une agriculture industrielle.

La coexistence est-elle possible en Suisse ?

Empêcher la contamination des cultures traditionnelles et biologiques par des plantes génétiquement modifiées coûtera très cher en Suisse à cause de la taille limitée des structures agricoles. Cela dépendra de quel degré de contamination nous sommes prêts à accepter.

Et si nous ne voulons pas de contamination ?

Fondamentalement, il n'existe pas de « droit à contaminer ». Toutes les mesures doivent être prises pour l'empêcher. La coexistence peut fonctionner si les cultures transgéniques sont fortement isolées. Il va toutefois toujours exister des zones de transition, et les agri-



Les activités de recherche de B.Oehen concerne les domaines des risques environnementaux, du monitoring de l'environnement et de l'évaluation des nouvelles techniques. Image : FIBL

culteurs ne peuvent pas simplement changer de lieu de travail. Il existera toujours des paysans qui s'arrangent ou doivent se passer de la culture de certaines plantes. Si la coexistence est mise en place avec une volonté de contenir les contaminations au minimum, alors une planification économique très rigide doit être instaurée. C'est la mort programmée de la liberté de choix des paysans en termes de cultures.

Pourquoi ?

Parce qu'en Suisse, les agriculteurs ont souvent de nombreux voisins, en particulier dans les régions de grandes cultures. Si quelqu'un souhaitait planter du maïs OGM, il devrait négocier selon les situations avec au moins 20 voisins.

A quoi devrait être attentif un agriculteur bio si son voisin choisissait de cultiver du maïs OGM ?

Il devrait s'informer sur les distances des parcelles OGM par rapport aux siennes. S'il choisissait de planter également du maïs durant la même période, il devrait y renoncer. Ce type de surcoût n'a pas encore été chiffré.

Le Conseil fédéral a calculé pour chaque PGM une distance d'isolement. Est-ce que 100 mètres suffisent pour le maïs ?

Il n'existe pas d'expérience avec ce régime. En comparaison avec l'Europe, cette distance est faible. En Allemagne, les distances prévues sont de 150 mètres avec les cultures transgéniques et 300 mètres avec les cultures biologiques. Les distances minimales sont toujours le résultat d'un processus politique. La question est : voulons-nous autoriser les cultures transgéniques ou voulons-nous protéger les agriculteurs des contaminations ? Et il existe, à côté des distances d'isolement, d'autres problématiques.

Qui sont ?

Partout, du champ à la vente. Il est très difficile de garder des semences non contaminées. Aujourd'hui, il n'y a pas d'importation de semences GM en Suisse. Si nous autorisons la culture de PGM, cette barrière importante n'existera plus. Le degré de contamination des semences se stabilisera rapidement aux environs des niveaux des tolérances fixés. Si des semences légèrement contaminées sont semées, il n'est pas impossible que le niveau de contamination soit deux fois supérieur lors de la récolte.

La séparation des filières coûte-t-elle cher ?

Oui. Pensons par exemple aux endroits où les agriculteurs vont déposer leurs récoltes. Si un agriculteur vient y déposer du maïs transgénique, il restera des résidus et de la poussière. C'est impossible à éviter. Si des contaminations devaient être constatées dans des produits non-OGM, il faut découvrir d'où elles proviennent : est-ce de la poussière, de la contamination directe ou

est-ce que des semences transgéniques ont été utilisées ? Ceci est complexe et cher à mettre en œuvre.

Comment fonctionnent les contrôles ?

Là où il existe aujourd'hui des régimes de coexistence, les agriculteurs doivent pouvoir prouver que leurs récoltes ne sont pas contaminées. Il sera judicieux de

prendre des échantillons lors du battage et que le contenu de la moissonneuse ne soit pas vidé avant de connaître les résultats de l'analyse. Que doit faire le paysan lors d'une contamination ? Où doit-il apporter sa récolte pour destruction ? A toutes ces questions, il n'existe aujourd'hui aucune réponse satisfaisante.

Existera-t-il encore du miel sans OGM dans un régime de coexistence ?

Pour les apiculteurs de plaine, ce sera très difficile de produire du miel pur, si le nombre d'agriculteurs passant aux OGM devait augmenter. Le plus difficile interviendra lorsque des arbres fruitiers GM commenceront à être plantés.

UNE TOLÉRANCE 0 POUR LES SEMENCES !



La graine est le fruit de la sélection et la base de toute la production alimentaire. Image Tsach (Fotolia)

PROPOS RECUEILLIS PAR DENISE BATAGLIA

EN SUISSE, LA CULTURE COMMERCIALE DE PLANTES TRANSGÉNIQUES EST INTERDITE DEPUIS 2005. MALGRÉ CELA, LES SEMENCES QUE LES PAYSANS SÈMENT PEUVENT ÊTRE CONTAMINÉES S'INQUIÈTE EVA GELINSKY, INGÉNIEURE AGRONOME ET MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE D'ÉTHIQUE POUR LA BIOTECHNOLOGIE DANS LE DOMAINE NON HUMAIN. A L'OPPOSÉ DE L'EUROPE QUI PRATIQUE LA TOLÉRANCE 0, LA SUISSE TOLÈRE LES CONTAMINATIONS. UNE CONTAMINATION DES SEMENCES AURAIT DES CONSÉQUENCES À LONG TERME.

Madame Gelinsky, il y a en Suisse un moratoire interdisant la culture des plantes génétiquement modifiées. Comment se fait-il que les semences génétiquement modifiées y soient tout de même tolérées ?

Parce que la Suisse dépend de l'étranger, qui pratique en partie la culture des plantes transgéniques ou la dissémination expérimentale de telles plantes. La Suisse importe, par exemple, la totalité des semences de colza. Pour le maïs et le soja, 60 à 70% des semences sont importées. Ces semences ne sont

Le problème avec la tolérance 0

Lors d'un contrôle, il ne s'agit que d'un échantillonnage au sein du lot de semences. Le test nous donne une probabilité de contamination, mais jamais une certitude. Si le résultat du test de 3000 grains de maïs est négatif, cela signifie que nous avons une probabilité de 95% d'avoir un lot qui contienne moins que 0.1 % d'OGM. On parle alors de « 0 technique ».

Admettons qu'un lot de maïs de 40 tonnes soit testé et contaminé avec 0.1% d'OGM. Celui-ci sera autorisé à être semé comme non OGM. Avec ce lot, ce sont 1000 hectares (ha) de maïs qui pourront être contaminés. Avec un semis de 100'000 grains par ha, 0.1 % de contamination signifie que 100 plantes transgéniques pourraient pousser à l'ha. Un plant peut produire jusqu'à 50 millions de grains de pollen qui pourront aller féconder d'autres

plants de maïs ! Pour un lot de colza de 10 tonnes, se seront 15'000 ha qui pourront être contaminé (si 1000 graines = 6.5 g). Avec un semis de 50 graines au m², ce ne sont pas moins de 500 plants transgéniques à l'ha qui pourraient pousser...qui produiront entre 5 et 10 millions de grains de pollens. La tolérance 0 ne garantit pas l'absence d'OGM ... un seuil de tolérance à 0.5% comme le pratique la Suisse encore moins !

Quelles précautions les producteurs de semences peuvent-ils prendre contre les risques de contamination ?

Ils doivent contrôler eux-mêmes les semences importées. Les coûts afférents doivent être à leur charge, de même que les coûts de destruction des semences déjà mises en terre. Il y a là une grande injustice. Les coûts devraient être à la charge de ceux qui créent des OGM.

La Confédération a mis en consultation une réglementation destinée à permettre la coexistence entre cultures OGM et cultures exemptes d'OGM ...

... la coexistence ne peut pas fonctionner. La pratique le montre. Au Canada, il n'y a, par exemple, plus de culture de colza biologique ni de production de miel biologique, parce que tout est contaminé. Si nous introduisons la coexistence en Suisse, il faudra très vite relever le seuil de tolérance pour les impuretés d'OGM. Je n'espère pas

que ce régime de coexistence devienne réalité.

Comment pourrait-on protéger à l'avenir les semences exemptes d'OGM ?

Le mieux serait d'interdire la culture des plantes transgéniques dans toute l'Europe. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'il faut supprimer le seuil de tolérance. Pour les semences, il faut une tolérance OGM zéro. Car les semences sont à la base de la production et de la chaîne alimentaire.

Impressum

StopOGM Coordination romande sur le génie génétique, CCP 17-460200-1, www.stopogm.ch

Président : Fabien Fivaz, f.fivaz@stopogm.ch, Tél. 078 740 0651, rue du Temple-Allemand 81, 2300 La Chaux-de-Fonds,

Chargé d'affaires : Luigi D'Andrea, l.dandrea@stopogm.ch, Tel 077 400 70 43, Rue de L'Evole 35, 2000 Neuchâtel

Impression : Centre d'impression Le Pays SA, Delémont // Tirage à 2500 ex.

Retours : Luigi D'Andrea, Rue de L'Evole 35, 2000 Neuchâtel

UE – L'évaluation sanitaire des OGM réglementée...après le 8 décembre 2013. Les processus d'autorisation s'accroissent.

Le samedi 8 juin 2013, le règlement sur l'évaluation sanitaire des PGM adopté le 25 février par les États membres a été publié au Journal Officiel de l'Union européenne. Ce règlement, annoncé comme un renforcement de l'évaluation sanitaire des OGM, ne s'appliquera qu'aux demandes déposées après le 8 décembre 2013. Toutes les demandes d'autorisation déjà déposées à cette date échapperont donc à ce règlement et aux quelques améliorations qu'il contient : obligation de fournir des analyses de toxicologie, d'alimentarité, de conduire des analyses disposant d'une puissance statistique suffisante... Ces dossiers déjà en cours continueront donc d'être évalués, voire autorisés, selon des lignes directrices considérées aujourd'hui comme correspondant à une mauvaise évaluation. Enfin, ce règlement fraîchement adopté sera revu dès fin 2015. Autant dire que les nouvelles analyses exigées, comme celles de toxicologie par exemple, ne seront considérées obligatoires que pendant deux ans (entre le 8 décembre 2013 et 2016).

Ce règlement prévoit aussi que les plantes GM contenant plusieurs transgènes (gènes empilés) échapperont à une évaluation complète : l'Union européenne considère en effet que l'évaluation des événements transgéniques seuls suffit à établir l'innocuité des plantes qui en contiennent plusieurs. Une approche mise en cause scientifiquement puisqu'elle sous-entend que les gènes fonctionnent indépendamment les uns des autres, une conception bien loin des considérations scientifiques qui ont cours.

La Commission initie maintenant l'autorisation administrative unique pour plusieurs PGM. L'heure est désormais à l'accélération des autorisations pour l'alimentation humaine et animale...

SUISSE - Résidus de pesticides aussi dans l'urine

C'est ce que révèle une récente étude commanditée par Pro Natura et Friends of the Earth. Au total, 182 échantillons d'urine provenant de 18 pays européens ont été analysés. Des résidus significatifs de glyphosate ont été trouvés dans 80 échantillons (44%). Du glyphosate a été trouvé dans l'urine humaine dans tous les pays étudiés y compris la Suisse. Sur les 15 échantillons prélevés en Suisse, 2 contenaient des traces de cet herbicide total. «*Nous voulons que les autorités nous disent par quelles voies ce pesticide arrive dans notre corps et quelles sont les conséquences pour notre organisme*», s'alarme Marcel Liner, expert agricole de Pro Natura. Bien que le glyphosate soit homologué

comme herbicide total depuis 1975, il y a très peu d'études indépendantes sur les possibles nuisances à long terme pour la santé humaine. Des études scientifiques récentes suggèrent que l'ingestion permanente de faibles doses, telles que celles qui ont été prouvées dans tous les pays européens étudiés par Friends of the Earth, a des répercussions négatives sur le système hormonal humain (perturbateur endocrinien).

ETATS-UNIS – Du blé GM illégal contamine l'Oregon et perturbe les marchés.

Aucun blé GM n'est cultivé de par le monde car il n'existe aucun marché et des contaminations seraient catastrophiques pour toute la filière. Cependant un grand nombre de disséminations expérimentales avec du blé ont déjà eu lieu, y compris en Suisse. Le 29 mai 2013, le ministère étasunien à l'Agriculture (USDA) confirmait sur son site internet que du blé génétiquement modifié (GM) tolérant l'herbicide total Roundup avait été retrouvé dans l'État de l'Oregon. L'USDA précise dans son communiqué de presse que «*les analyses indiquent la présence de la même variété de blé résistant au glyphosate que celle que Monsanto avait été autorisé à expérimenter en champs entre 1998 et 2005*». Ce blé GM avait en effet été expérimenté sur plus de 4000 hectares entre 1998 et 2005 dans 16 États. Dans l'Oregon, huit essais en champs ont été menés entre 1999 et 2001.

Monsanto, dans un communiqué de presse, rappelle «*avoir arrêté le développement des variétés de blé GM en mai 2004 suite à l'annonce faite par le Bureau du Blé Canadien, le plus important négociant en blé, que les dix plus gros marchés de blé, comme le Japon, le Royaume-Uni, ou la Malaisie, n'accepteraient pas ces variétés*».

La présence de ce blé GM avait été signalée à l'USDA par un scientifique de l'Université de l'État de l'Oregon, prévenu par un agriculteur qui souhaitait se «*débarrasser*» de ce blé qui repoussait entre ses récoltes et l'avait aspergé de Roundup... en vain.

La contamination est une des stratégies pour favoriser les autorisations commerciales et la diffusion des variétés transgéniques. Cette stratégie a déjà été utilisée au Brésil avec les variétés de soja Roundup Ready venues d'Argentine, en Inde avec le coton Bt, etc. Les stratégies agressives des multinationales semencières, et la recrudescence des recherches sur le blé transgénique nous autorisent à nous poser cette question : Monsanto a-t-il décidé de forcer la main aux pays réfractaires en favorisant une faible contamination des champs de blé étasuniens ?

APPEL AUX LECTEURS

StopOGM a besoin d'un coup de main **pour la mise en place du nouveau site web**. Nous recherchons des personnes **sachant utiliser Joomla**.

StopOGM recherche aussi des personnes ayant envie de s'investir une matinée pour tenir un stand au marché près de chez eux et diffuser de l'info.

Les personnes intéressées à nous aider peuvent nous contacter par email ou par téléphone mentionnés dans l'impressum en fin de journal.